

En Haute-Saône

AG DES CHASSEURS / Samedi matin se tenait l'assemblée générale de la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Saône. Retour sur cette matinée de travail riche en échanges et enseignements.

Il faut revoir la copie pour retrouver l'équilibre !

Le président Michel Dormoy, chasseur à Demangeville a débuté la séance avec le traditionnel rapport moral. Au début de son propos, il souhaite une AG « sereine et constructive ». Dès lors, il entre dans le dur avec l'affirmation que « Oui, c'est une année record en termes de prélèvements de sangliers avec plus de 7000 sangliers prélevés ». Mais selon lui « on n'assiste pas comme certains (les agriculteurs) veulent nous le faire croire à une explosion des populations ». Pour preuve, il prend les exemples des départements voisins qui connaissent eux aussi une augmentation des prélèvements. Avant d'ajouter que « la fédé des chasseurs et les UGC n'ont pas l'objectif de faire augmenter les populations de sangliers ». Le ton est donné. Le patron des chasseurs tient également à remercier l'ensemble des bénévoles-chasseurs qui ont réalisé un considérable effort pour protéger les cultures. Il tient à souligner que le monde cynégétique départemental constitue le maillage associatif le plus dense et structuré de Haute-Saône avec plus de 600 associations. Sur le nouveau schéma cynégétique qui va couvrir pour la période 2018-2024, le président rappelle en début de séance qu'il est « ouvert à la concertation » mais qu'il n'est pas « favorable à revenir sur les points suivants : plan de gestion du sanglier, système des UGC et système de marquage ». Une déclaration limpide mais lourde de sens.

Schéma cynégétique

Avant d'aborder le schéma cynégétique, Michel Delaitre, secrétaire général de la fédération est revenu sur le rapport d'activité de l'année écoulée. Une activité riche et diversifiée. Mais la présentation



Sur le nouveau schéma cynégétique le président Michel Dormoy a rappelé qu'il est « ouvert à la concertation » mais qu'il n'est pas « favorable à revenir sur les points suivants : plan de gestion du sanglier, système des UGC et système de marquage ».

tant attendue par l'assemblée était celle du nouveau schéma cynégétique. Schéma qui va régir la gestion du petit et grand gibier jusqu'en 2024. Dans sa presque intégralité, le schéma sera un « copier-coller » de celui qui va s'achever. Sans surprise les chasseurs ont approuvé ce schéma malgré les propositions faites par la FDSEA, les JA et la Chambre d'Agriculture en janvier dernier. On note tout de même une avancée sur l'agrainage. L'ensemble des personnalités intervenantes ont insisté dans leur allocution sur l'importance de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

Thierry Chalmin, responsable à la FDSEA du dossier dégâts de gibiers l'a rappelé. « Malgré les clivages syndicaux, le dossier sanglier a réussi ce tour de force d'arriver à une unanimité sur ce dossier. Les paysans sont exaspérés par les

dégâts. Il faut faire évoluer le système de marquage et je réclame à nouveau le 1 point égal 1 sanglier sans distinction de sexe ni de poids. Je demande aussi une meilleure gouvernance de la chasse. Entre les UGC et la fédération de chasse on ne sait plus qui fait quoi et qui décide de quoi. Sur l'agrainage, je demande la aussi des contrôles plus stricts. Lorsque l'on voit dans certains secteurs que les ACCA ont besoin de 40 - 45 tonnes de maïs pour agrainer, je ne sais pas si cela s'apparente plus à du nourrissage que de l'agrainage dissuasif » argumente Thierry Chalmin devant les chasseurs. Il craint que le monde de la chasse et que les paysans soient à l'aube d'une grande fracture et rupture. Allocution terminée sous les huées de l'assemblée. Jean-Marie Bertin de l'ONF à lui aussi insisté sur cet équilibre. « On s'aperçoit que dans certaines forêts le cortège floristique s'appauvrit à cause de la présence en trop grand nombre d'animaux » regrette le représentant des intérêts forestiers. Avant de rajouter que la filière bois en Haute-Saône ce sont plus de 3300 emplois. Yves Krattinger, président du Conseil départemental a insisté sur le fait qu'il faille « un dialogue approfondi et une écoute respectueuse » entre les chasseurs, les agriculteurs et les forestiers. Michel Raisson, sénateur est allé dans le même sens « il faut se parler le plus possible et trouver un équilibre entre les différentes activités ». Il est

également revenu sur l'actuelle loi qui débouche des états généraux de l'alimentation avec un possible alourdissement des normes pour les agriculteurs, « les souffrances s'additionnent surtout en matière de dégâts de gibiers lorsque l'on voit que sa prairie est retournée ». Christophe Lejeune, député est revenu sur la mesure du président de la république sur la réduction du coût du permis de chasse. Il exprime aussi son inquiétude sur le besoin de retrouver un équilibre dans les territoires en s'associant aux propos des agriculteurs et des forestiers. Enfin Ziad Khoury, préfet a clôturé les travaux de cette assemblée générale. Il a rappelé que la chasse a une place prépondérante dans l'histoire et la société. Il constate que les enjeux de sécurité sont nettement plus pris en compte qu'auparavant. En revanche, le

Préfet s'inquiète des évolutions de densité du cerf notamment de la régénération sylvo-cyné. Sur le dossier sanglier, il regrette d'une part que dans les territoires en « points noirs » le prélèvement des laies soit inférieur à 20 % et d'autre part que peu de prélèvements aient été réalisés lors des périodes de prolongation de la chasse en février 2017 et février 2018. Sur le schéma cynégétique, Ziad Khoury souhaite qu'il recueille la plus « large approbation ». « Dans ce schéma, il faut que tout le monde s'y retrouve. Il faut un texte équilibré et une politique d'ensemble. Il faut développer une politique d'anticipation avant de se retrouver dans des situations hors de contrôle ». Le Préfet espère un cadre viable, « un plus grand consensus à la place d'une situation de diviser davantage ». Affaire à suivre... ■

AL

Pluie de médailles

C'est sous le son du rallye-trompes du Val de Gray que les nombreux récipiendaires ont pris la photo souvenir. Ils ont vivement été remerciés et salués pour leur bénévolat pour le plus grand bien de leur sport. **Médaille de bronze (15 ans de fonction sans interruption)**: Claude Grim, Echenoz-la-Meline; Roland Rondey, Lure; Christophe Henriet, Bard-les-Pesmes; Pascal Rollin, Mandrevillars; Damien Ousset, Gray; Martial Sornay, Vars.

Médaille d'argent (20 ans de fonction): Jean-Pierre Sornay, Vars-Ecuille; Michel Chrétien, Champvans; Jean-Luc Mouginot, Cendrecourt; Denis Reuche, Fallon; Guy Vêjux, Vellefaux et Denis Paquier, Montureux-et-Prantigny.

Médaille d'or (30 ans): Maurice Meulle, Valay; René Croissant, Echenant sous Mont Vaudois; Louis Joly, Lambrey et Jean-Pierre Claudey, Andelarrot. ■



Les chiffres de la Chasse

- 7843 chasseurs en Haute-Saône
- 52 ans moyenne d'âge en Haute-Saône (55 ans en France)
- 3 % des chasseurs sont des femmes d'environ 41 ans
- 496 personnes formées en 2017
- 140 hectares de cultures à gibier en 2017
- 72.000 chasseurs en région BFC
- 117 millions d'euros produits économique de la chasse en région
- 553.490,18 € de montants de dégâts sangliers et frais d'estimation ■



De nombreux élus et personnalités étaient présents à cette 91^{ème} assemblée générale.